



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°26/2025

L'an deux mille vingt cinq
Le Jeudi 09 octobre à 18h

OBJET

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

Candidature à l'appel
à projet Trame Verte
et Bleue

Mme Elisabeth DEL GENINI est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

DATE DE
CONVOCAION

01/10/2025

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BERTOCCHI Franck (pouvoir de Véronique MARCOT), BROT Alexia, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GUELLEFF Kevin, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMESLE Christophe, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERILLAS Patrick, PIERRE Gabriel, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick et VILLEMIN Yannick (pouvoir de Paul HETT) .

56

NOMBRE DE
PRESENTS

42

NOMBRE DE
POUVOIRS

2

NOMBRE DE
VOTANTS

44

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES

44

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEGEL Jean-Pierre, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, DIDELOT Jean-Claude, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GENTY Catherine, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HETT Paul (donne pouvoir à Yannick VILLEMIN), HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à Franck BERTOCCHI), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THIERY Philippe, THIERY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

Madame la 3^{ème} Vice-Présidente rappelle à l'assemblée que les 3 EPCi (Communauté d'Agglomération d'Epinal, Communauté de communes des Vosges Côté sud-ouest, Communauté de communes de la Région de Rambervillers) ont confié au PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges la mise en œuvre d'un plan de la biodiversité. Cette mission a été confiée suite à l'adoption du projet de territoire du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges lors de son comité syndical du 9 décembre 2021. Le PETR a été lauréat à l'appel à projets régional Trame verte et bleue en 2023 pour mener une étude de déclinaison à l'échelle du PETR en articulation avec les 3 EPCi et devant aboutir à un plan d'actions. Cette étude a été partagée avec les communes dans le cadre d'un dialogue territorial permanent.

Dans ce contexte, Madame la Vice-Présidente précise que suite à la validation de cette étude intégrant le diagnostic et le plan d'actions par le comité de pilotage du 16 mai 2025, il est proposé une déclinaison sur 2026/2027 pour assurer la continuité de cette politique publique sans obérer l'avenir.

Ainsi, après concertation des acteurs et partenaires et des membres du bureau, il est proposé aux membres du comité syndical de valider la coordination de la réponse à cet appel à projets « Trame verte et bleue » par le PETR afin de :

- Décliner le plan d'actions de la trame verte et bleue à l'échelle du PETR en 10 actions opérationnelles dont 4 en collaboration ;
- S'appuyer sur l'ensemble des démarches lancées sur les territoires et les coordonner à l'échelle PETR (Cœur de Ville, Petites villes de demain et projets des EPCi) ;
- Coordonner les actions opérationnelles en termes de protection et de restauration de la biodiversité des intercommunalités ou des communes ;
- Sensibiliser le grand public et les élus du territoire.

Considérant la labellisation Pays d'Art et d'Histoire décernée par la DRAC aux 168 communes et 4 hors territoire le 9 juillet 2021 ;

Considérant l'adoption du projet de territoire du PETR le 9 décembre 2021 ;

Considérant l'adoption des statuts du PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges du 22 octobre 2022 ;

Considérant l'adoption du plan d'actions de la Trame verte et bleue lors du comité de pilotage du 19 mai 2025 ;

Considérant les animations pédagogiques à destination du jeune public réalisées par l'équipe du Pays d'Art et d'histoire et la pertinence d'un rapprochement avec le programme pédagogique du territoire labellisé « Forêt d'exception » ;

Considérant que 4 actions proposées sur 2026-2027 permettent de valoriser des dispositifs existants ou des missions de droit commun ;

Considérant que le PETR, à l'instar du Projet Alimentaire Territorial, est reconnu comme acteur facilitateur sur le territoire pour l'émergence et la cohérence des projets en faveur de la biodiversité tout en permettant de mobiliser via son ingénierie des co-financements ;

Considérant le projet déposé par la commune de Monthureux-sur-Saône ;

Vu l'avis du bureau du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges du 24 septembre 2025 ;

Considérant le plan de financement des actions prévues dans le dossier de candidature :

Actions	Montant en € HT	Subvention sollicitée	Autofinancement	Valorisation
Action 1-1 : Plans de gestion des espaces publics	26 940€ HT	13 470€ HT	13 470€ HT	
Action 1-2 : Formation gestion forestière	29 601€ HT	14 800,50€ HT	14 800,50€ HT	
Action 1-3 : Formation « eau et milieux aquatiques »	Collaboration	0€	0€	
Action 1-4 : Formation « gestion du foncier communal agricole »	8 700€ HT	4 350€ HT	4 350€ HT	

Action 2-1 : Création d'un comité gestion pour le castor	1 300€ HT	650 € HT		
Action 2-2 : Animation d'un réseau d'agriculteurs	33 243€ HT	16 621,50€ HT		
Action 2-3 : Animations pédagogiques PAH/FODEX	Collaboration	0€	Droit commun	
Action 3-1 : Restauration de mares en milieux forestiers	Collaboration	0€	0€	42 700 € sur 2024/2025 et 30 000 € sur 2026
Action 3-2 : Plantation d'arbre et de haies	Collaboration	0€	0€	
Action 3-3 : Acquisition foncière et mise en place d'Obligations Réelles Environnementales sur la commune de Monthureux/Saône	111 291€ HT	89 032,80€ HT	22 258,20€ HT	
Montant total du projet	211 075€ HT	138 924,80€ HT	72 150,20€ HT	

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 088-200048726-20251009-DELIB2025_26-DE

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport de la Vice-Présidente, et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à déposer le dossier de candidature à l'appel à projets « Trame Verte et bleue »,

AUTORISE le Président à solliciter les financements relatifs à l'appel à projets « Trame Verte et bleue »,

AUTORISE le Président à signer tout acte utile relevant de la présente délibération.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**

Yannick VILLEMIN

